

Monts Pour tous

Info Municipale Janv. / Fév. 2019



Edito du Maire



Chères Montoises, Chers Montois,

2019 ! L'année de l'ambition retrouvée.

Les élections municipales et ma prise de fonction de Maire de Monts font de 2018, l'année du renouveau. L'équipe municipale a été renouvelée partiellement ainsi que le projet et l'orientation politique de la commune. Notre vision à long terme est de réussir la rénovation énergétique des bâtiments communaux (école Joseph Daumain, gymnase du Bois Foucher, et Hôtel de Ville), et de développer les pistes cyclables. A moyen terme, nous souhaitons structurer, former, et équiper les services techniques pour « internaliser » les travaux à forte valeur ajoutée (voiries, bâtiments, et espaces verts).

Aussi, dès 2019, nous avons l'intention de redonner à notre belle commune de réelles ambitions :

- ◆ L'ambition de vous offrir une **offre médicale pluridisciplinaire** (les travaux de la maison médicale débuteront en 2019 pour s'achever en 2021) et faire de Monts le pôle de soins de référence, échappant ainsi au risque de désertification médicale si présent sur d'autres territoires.
 - ◆ L'ambition de décrocher une **seconde fleur au concours de fleurissement « villes et villages fleuris »** en confiant à notre équipe espaces verts les clés du fleurissement de notre territoire tout en veillant à la préservation de nos espaces naturels sensibles.
 - ◆ L'ambition de **renforcer les liens avec notre tissu associatif, scolaire et économique**, pour donner à chacun (y compris pour le monde du handicap à travers le rétablissement de la commission accessibilité), un rôle dans les orientations futures du développement de notre cité.
 - ◆ L'ambition de vous **proposer un espace culturel flambant neuf dans le vieux bourg**, où lecture, danse, et musique cohabiteront fin 2020 pour vous offrir une diversité artistique complétée par la saison culturelle de l'espace Jean Cocteau.
- Et surprise pour 2019, une opération particulière sera initiée sur ce lieu, et un appel à tous les montois sera lancé mais... je n'en dis pas plus.... patience.
- ◆ Enfin, nous aurons l'ambition de sortir des limites de notre territoire et de **placer Monts comme incontournable** dans la prise des décisions « politiques » au sein de notre communauté de communes (CCTVI) ; sans oublier la volonté de renforcer notre ancrage européen à travers notre partenariat avec nos villes jumelles de Frasnès-lez-Anvaing et Zeiskam.
- Oui, mes chers concitoyens, je vous veux ambitieux pour 2019 et j'ai néanmoins conscience que cette envie puisse se heurter à une réalité budgétaire. Cependant avec l'appui de nos personnels et l'enthousiasme de mon équipe municipale, nous développerons Monts avec envie, pragmatisme, et raison. Sur ces notes d'optimisme, je vous souhaite une excellente année 2019.
- Nous avons besoin de vous pour que notre ambition soit d'abord la vôtre.

Bien à vous, votre Maire

Laurent RICHARD

2019 **Vœux**
aux Montoises
et Montois

Le mercredi
23 Janv.
à 19h.

à l'espace
Jean Cocteau





AGENDA MUNICIPAL

◆ Conseils municipaux 2019

Mardis **22 janvier**, **26 février** et **26 mars** à 20h30, salle du Conseil Municipal en Mairie.



CATASTROPHE NATURELLE

◆ Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle

Un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle liée aux mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse de l'année 2018 va être déposé en Préfecture d'Indre-et-Loire par la Mairie de Monts.

Les Montois ayant constaté des dommages sur leur bâtiment sont invités :

◆ à adresser un courrier à Monsieur le Maire. Les désordres constatés au cours de l'année 2018 sur les biens immobiliers devront y être décrits.

◆ à joindre les photos des dégradations constatées, à l'intérieur et à l'extérieur de vos bâtiments, en prenant soin si possible de photographier un objet permettant de déterminer l'importance des fissures (stylos, pièce de monnaie, mètre, etc...)

Les personnes, ayant établi des dossiers pour les années précédentes, sont invitées à renouveler leur demande.

Les demandes devront être adressées **avant le 28 février** :

par courrier à Monsieur le Maire – Mairie de Monts – 2 rue Maurice Ravel – 37260 Monts, ou par courriel à administration@monts.fr.

La commune transmettra ensuite ces informations à la Préfecture qui les soumettra à l'examen d'une commission interministérielle.

Les services municipaux restent à votre disposition pour toute précision ou information.



RECENSEMENT

◆ A quoi sert le recensement ?

À déterminer la population officielle de chaque commune.

À prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.

◆ Pour un recensement de qualité

Chacun doit y participer en remplissant les questionnaires qui seront fournis par les agents recenseurs, ou sur le site internet (www.le-recensement-et-moi.fr) et doit être munis des codes personnels donnés par les agents recenseurs.

Se faire recenser est un geste civique et une obligation (loi du 7 juin 1951). Il est demandé à chaque montois de réserver un bon accueil aux 15 agents recenseurs présents sur la commune du **17 janvier au 16 février 2019**.

Contact : 02 47 34 11 80.



ÉLECTIONS - INSCRIPTION

Si vous n'êtes pas déjà inscrits sur les listes électorales de Monts, pour être en mesure de voter aux élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, vous devez vous inscrire au plus tard le 31 mars 2019.

Trois moyens d'inscription sont possibles :

◆ en Mairie, muni d'une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins d'un an (carte nationale d'identité : Attention ! Toute carte périmée au 1er janvier 2014 et après, est valable 5 ans de plus sauf si le titulaire était mineur au moment de la demande, elle reste valable 10 ans, passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, électricité, gaz, téléphone...).

◆ par courrier en nous adressant le formulaire agréé disponible sur les sites suivants www.interieur.gouv.fr à la rubrique « élections » ou www.service-public.fr à la rubrique « papiers-citoyenneté ». Ce formulaire doit être accompagné impérativement des pièces justificatives citées ci-dessus.

◆ sur le site www.service-public.fr à la rubrique « services en ligne et formulaires ».



URBANISME

◆ Clôtures - Travaux façades

Vous décidez d'installer ou de modifier une clôture, un portail, de changer l'aspect d'une façade, de votre toiture, ou d'aménager sur votre terrain une annexe, alors vous modifiez l'aspect extérieur de votre habitat. Sachez qu'avant de commencer, vous devez déposer au service urbanisme de la Mairie, une déclaration préalable de travaux (www.monts.fr/urbanisme). Cette demande sera examinée par la commission urbanisme qui se prononcera au regard de la réglementation du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

- Ne pas faire de demande, c'est vous exposer au risque de réaliser des travaux jugés non conformes, et donc d'être mis en demeure par la Mairie de procéder à la mise en conformité. Le coût de vos travaux serait au final plus important ! Pour information le non-respect des règles d'urbanisme constitue un délit qui est passible de poursuites civiles et pénales avec l'obligation de mise en conformité.

- Faire une demande auprès du service urbanisme (urbanisme@monts.fr - 02 47 34 11 85), c'est la garantie que vos travaux seront conformes au PLU.

◆ Révision PLU

Le nouveau PLU comportera un nouveau règlement, qui sera effectif fin 2019.

Dans le cadre de la procédure de révision du PLU et pour permettre à la population de consulter le dossier, 5 permanences se tiendront en mairie de 14h à 17h30 : les mardis **29 janvier**, **5 février**, **12 février**, **19 février** et **26 février**.



POLICE MUNICIPALE

◆ Info stationnement

Malgré plusieurs campagnes de prévention mises en œuvre sur les années passées portant sur le respect de la réglementation en vigueur en matière de stationnement, il a été remarqué que le nombre de véhicules en stationnement gênant, notamment sur les trottoirs aux abords du collège du Val de l'Indre et des groupes scolaires Beaumer et Daumain, était en constante augmentation.

Dès lors, s'agissant de stationnement, c'est l'article R-417-10 du Code de la Route qui fait office de texte de référence.

Celui-ci indique que le concept de « stationnement gênant » comprend le stationnement :

- sur trottoirs, les passages et accotements réservés à la circulation des piétons, sur les pistes et bandes cyclables, sur les emplacements de stationnement réservés aux véhicules de transport public de voyageurs, aux taxis ou aux véhicules répondant à un service public.

De manière générale, les stationnements gênants vont être sanctionnés, lors des contrôles quotidiens par des contraventions de 4^{ème} classe. Celles-ci prennent la forme d'une amende forfaitaire d'un montant de 135 euros. A cet effet, la police municipale se réserve le droit de constater ces infractions.

Enfin, la part de l'espace urbain dédiée aux piétons est bien souvent réduite par rapport à celle accordée à la circulation motorisée. Ce déséquilibre est encore plus marqué si l'on prend en considération l'occupation illicite de ces espaces piétons par les véhicules stationnés de manière irrégulière.

◆ Service tardif, nuit et week-end

Toujours plus de proximité, de réactivité et de sérénité pour répondre aux attentes des Montois et Montoises.

Depuis juin 2018, les élus soucieux des problèmes d'insécurité sur notre commune sur une période passée ont souhaité le retour des patrouilles de surveillances tardives et nocturnes de la police municipale. Des rondes sont effectuées régulièrement après les heures de fermeture de la Mairie ainsi que des services de nuit le week-end. Une présence accrue, qui donne des résultats notoires en matière de tranquillité et sécurité, est très sollicitée et appréciée par nos administrés.

Vous avez la possibilité de joindre les policiers municipaux en appelant le 02 47 34 11 95. Si les agents de police sont de service et en patrouille, votre appel sera transféré immédiatement sur leurs téléphones portables.

◆ Contrôle de l'éclairage des vélos

Le 10 décembre, les policiers municipaux en coordination avec la Gendarmerie nationale ont effectué une intervention préventive à l'entrée du collège. 41 élèves ont été contrôlés. Nombreux sont ceux dont les vélos étaient dépourvus d'éclairage.

Prochain contrôle : entre janvier et mars.



ACTIONS SOCIALES

◆ Un Nouvel itinéraire pour les aînés !

Dans le cadre de la mobilité aux personnes âgées et aux personnes souffrant d'un handicap, la municipalité souhaite s'engager davantage dans la lutte contre l'isolement.

Le CCAS est régulièrement sollicité pour faire face aux difficultés de la vie quotidienne de ses aînés.

Bien que la commune soit équipée d'infrastructures de transport (bus, train...), beaucoup de personnes âgées ne peuvent pas se déplacer pour faire leurs courses. C'est pourquoi à partir du 1^{er} janvier (sur inscription), un nouvel itinéraire va être proposé (mardi matin entre 9h et 11h) de votre domicile au SUPER U, en partenariat avec le taxi FRANCIUS.

Il existe actuellement le transport en taxi, le mercredi après-midi pour se rendre au Club du Moulin (séniors) et le samedi matin pour se rendre au marché de la Rauderie (3 € aller/retour).

Contact : CCAS au 02 47 34 11 92.

Don du Sang

Lundis **18 mars** et **13 mai** de 15h à 19h, espace Jean Cocteau.



SAISON CULTURELLE

Espace Jean Cocteau



Réservation :
Service Culturel
● 02 47 34 11 71
culture@monts.fr
www.monts.fr
sur Festik
paiement en ligne

Théâtre
Petites Histoires
de la Folie Ordinaire
samedi 19 janvier - 20h30

Théâtre et Impro
Carte Blanche
au Chat Perché
samedi 2 février - 20h30

Musique
Concert d'hiver
École Municipale de Musique
Mercredi 6 février - 18h45

Jeune Public
Des Rêves dans le sable
Mardi 12 février - 15h

Fest Noz
Saint-Patrick
à Monts
samedi 9 mars - 20h30



TÉLÉTHON - SOLIDARITÉ

◆ Une belle réussite pour ce 17^{ème} Téléthon !

Du 7 au 9 Décembre, la municipalité a organisé à nouveau le Téléthon. De nombreux événements étaient proposés.

La mobilisation exemplaire de tous et les actions ont permis de récolter 8500€ de don pour cette édition 2018.

C'est un record par rapport à 2017 avec 6960 € de don l'année précédente. Les participants et les Montois peuvent être fiers de l'**augmentation de 22% des dons en 2018 !**

Félicitations à tous les bénévoles pour leur investissement et leur motivation et à tous les Montois pour leur générosité !



Tournoi de Volley-Ball

◆ La course du muscle pour le Téléthon !

Le 7 décembre, à l'occasion du Téléthon, les élèves de l'école Pierre et Marie Curie ont accueilli les camarades de l'école Joseph Daumain et 2 classes du collège pour participer à la « course du muscle ».

A l'issue de chaque course, les parents d'élèves, venus en nombre, ont servi un chocolat chaud à chaque enfant, préparé par le restaurant scolaire. Ce beau moment solidaire a montré l'engagement des équipes éducatives et des enfants pour le Téléthon et a permis de récolter plus de 680 euros. Bravo à tous !



Ventes sur le Marché



Spectacle AG Danse



TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES MUNICIPAUX



Installation du pigeonnier (octobre 2018)

Prairie de la Fontaine
Afin d'éviter l'installation des pigeons sur les toits de l'église et du Bourg.

Travaux :
Ramassage des feuilles
octobre/novembre
3 personnes pendant 2 mois,
un camion et une balayeuse,
25 tonnes de feuilles ramassées.

Installation de 5 poubelles
pour les déchets canins
sur la commune.



Aménagement autour du monument aux morts
Sécurisation et espaces verts.

JANVIER 2019

SI LES PATRIMOINES M'ÉTAIENT CONTÉS

Assemblée Générale : vendredi 11 janvier de 20h30 à 22h30, salle Saint Exupéry. **Contact** : patrimoinesaconter@gmail.com.

RANDONNÉE MONTOISE

Monts : dimanche 6 janvier (9 km).

Départ : 13h45, parking de la mairie.

Noyant de Touraine : dimanche 27 janvier (10 km).

Départ : 13h15, parking de l'espace Jean Cocteau.

Contact : 02 47 26 67 96 / 02 47 26 62 28.

ACCORDÉON CLUB

Super Loto : samedi 12 janvier à 18h, ouverture des portes et 20h début des jeux. Espace Jean Cocteau. Bar et restauration. **Réservation obligatoire** : 07 80 41 54 87.

VESPERA - NATURE ET SCIENCES

Club couture : samedi 12 janvier à 14h.

Club nature : samedi 19 janvier à 14h.

Promenade botanique et vannerie : dimanche 27 janvier à 10h.

Club créatif : les mercredis à 18h.

Club cueillette sauvages : les vendredis à 10h.

Contact : 07 78 69 39 77 / vesperanature@gmail.com.

LIVRE ET CULTURE

Conférence « la vie des abeilles » : mardi 15 janvier à 20h, salle Saint Exupéry. Entrée libre sur réservation.

Contact : jacqueline.moreau-talbert@orange.fr.

Assemblée Générale : vendredi 25 janvier à 20h30, salle Saint Exupéry. **Contact** : asso.livreiculture@gmail.com.

CLUB DU MOULIN MONTOIS

Assemblée Générale : vendredi 25 janvier, espace Jean Cocteau. **Contact** : 02 47 26 63 47.

COMITÉ DE JUMELAGE

Assemblée Générale : vendredi 25 janvier à 20h30, salle Saint Exupéry.

Contact : 06 16 06 65 67 / jumelagemonts37@gmail.com.

ESS37 - FORMATION PSC1

L'ESS37 organise une **formation PSC1** au centre de secours du Val du Lys (caserne des pompiers à Monts). Les samedis 26 janvier et 2 février de 8h30 à 12h30 (deux demi-journées).

Inscription : www.ess37.fr

ASSOCIATION GÉNÉRATION DANSE

Master classe danse contemporaine :

dimanche 27 janvier à 20h30, salle de danse du Bois Foucher.

Contact : 06 19 44 04 68 / contact@agdanse.fr.

FOPAC

Assemblée Générale : dimanche 27 janvier à 10h30, Salle Saint Exupéry. Suivie du vin d'honneur et du banquet dansant.

Contact : 06 49 93 16 97.

FÉVRIER 2019

VESPERA - NATURE ET SCIENCES

Club couture : samedi 2 février à 14h.

Promenade botanique et vannerie : samedi 16 et dimanche 17 février à 10h.

Club créatif : les mercredis à 18h.

Club cueillette sauvages : les vendredis à 10h.

Contact : 07 78 69 39 77 / vesperanature@gmail.com.

RANDONNÉE MONTOISE

Panzout : dimanche 10 février (12 km).

Départ : 13h45, parking de l'espace Jean Cocteau.

Saint Benoît la Forêt : dimanche 24 février (11 km).

Départ : 13h15, parking de l'espace Jean Cocteau.

Contact : 02 47 26 67 96 / 02 47 26 62 28.

ASSOCIATION GÉNÉRATION DANSE

Stage Hip/Hop (enfants/ados) et **abstract** (ados/adultes) :

lundi 11 et mardi 12 février à 20h30, Salle de danse du Bois

Foucher. **Contact** : 06 19 44 04 68 / contact@agdanse.fr.

CLUB DU MOULIN MONTOIS

Concours de belote : dimanche 17 février, espace Jean Cocteau.

Repas du Club : mardi 19 février, espace Jean Cocteau.

Contact : 02 47 26 63 47.

MARS 2019

CLUB DU MOULIN MONTOIS

Concours de belote : dimanche 3 mars, espace Jean

Cocteau. **Contact** : 02 47 26 63 47.

VESPERA - NATURE ET SCIENCES

Mystère de la nature : samedi 9 mars à 14h.

Baby nature : samedi 9 mars et mercredi 20 mars.

Club couture : samedi 16 mars à 14h.

Promenade botanique et vannerie : dimanche 3 mars à 10h.

Cueillette et cuisine sauvage : dimanche 17 mars à 10h.

Sciences nature : mardi 19 mars à 20h.

Club nature : samedi 30 mars à 14h.

Club créatif : les mercredis à 18h.

Club cueillette sauvages : les vendredis à 10h.

Contact : 07 78 69 39 77 / vesperanature@gmail.com.

RANDONNÉE MONTOISE

Saint Martin Le Beau : dimanche 10 mars (9 ou 11 km).

Départ : 13h30, parking de l'espace J. Cocteau.

Contact : 02 47 26 67 96 / 02 47 26 62 28.

FCPE BEAUMER

Conférence "Savoir dire Non, oser dire Oui, et ne pas

le regretter" : jeudi 21 mars à 20h, salle polyvalente du

collège du Val de l'Indre. Animée par Nadège Larcher de

l'Atelier des parents. Elle y abordera avec exemples concrets

et humour le thème de l'autorité.

Contact : fcpe.beaumer.monts@gmail.com.

MONTs TRUC EN PLUMES

Soirée autour d'un film et d'un débat sur la question

de l'alimentation : vendredi 22 mars, 20h.

Entrée libre. Salle Saint Exupéry - Projection ouverte à tous !

- Projection du documentaire de Paul Moreira " Bientôt dans

vos assiettes ! "

- Quelle alimentation veut-on pour aujourd'hui et pour demain ?

Contact : montspoulailler@yahoo.fr

ASSOCIATIONS INFO

ESCRIME

Académie de Sabre Laser : Cette nouvelle discipline

enseignée pour la prochaine saison en partenariat avec

la Fédération Française d'Escrime intègre à la fois des

chorégraphies et des combats selon les affinités de chacun.

(débutants et débutantes de tous âges y compris les adultes).

Contact : 06 16 24 66 73 / escrime.monts37@gmail.com.

MONTs ACTIVITES LOISIRS

Activités, scrabble, tricot... jusqu'à fin juin 2019.

Cours : lundi de 13h30 à 16h30 au gymnase des Hautes

Varennes. **Contact** : 02 47 26 70 91 ou 06 06 42 92 64.

YOGA MONTs LOTUS

Cours enfants de Janvier à Mars (48 euros) :

jeudis de 17h30 à 18h15 au Gymnase des Hautes Varennes.

Enfants de 7 à 11 ans. Possibilité d'ouvrir un autre créneau

pour les 5-7 ans. **Contact** : 06 13 19 17 12.



Entreprendre en campagne !

Le 5 décembre, les conseillers ont accueilli à Monts 7 porteurs de projet et 1 chef d'entreprise. De cette première étape de la création d'entreprise s'en suivra un accompagnement entièrement pris en charge par BGE Touraine (Saint-Avertin).



ENTREPRISES

STEPHANE POUËSSEL

Tél. : 02.47.53.92.80

Extension ossature bois
Charpente bois et bardage
Couverture et zinguerie

ZAE La Bouchardière à MONTs



www.stephane-pouessel.com